

MUNIBE (Antropologia-Arkeologia)	N° 48	77-79	SAN SEBASTIAN	1996	ISSN 1132-2217
----------------------------------	-------	-------	---------------	------	----------------

Aceptado: 1995-03-10

# Analyse palynologique du sédiment provenant de la ciste du cromlech Méatsé 12 (Pays Basque nord)

## Análisis polínico del sedimento de la cista del cromlech Meatse 12 (Pais Vasco Norte)

**MOTS-CLÉS:** Palynologie, Cromlech, Environnement, Pays Basque Nord.

**PALABRAS CLAVE:** Palinología, Cromlech, Medio ambiente, Pais Basco Norte.

Laurence MARAMBAT \*

### RÉSUMÉ

L'analyse palynologique d'un échantillon provenant du coffre du cromlech indique que l'édification de ce dernier s'est réalisée dans un paysage déboisé, entouré de prairies à graminées. Les spectres polliniques ne sont pas contemporains de ceux qui proviennent des deux cromlechs voisins, Méatsé 6 et Méatsé 8.

### RESUMEN

El análisis polínico del sedimento tomado en la cista del cromlech muestra que el monumento estaba edificado cerca de praderas con gramíneas. Los espectros polínicos no son de la misma edad que los provenientes de Méatsé 6 y Méatsé 8, dos cromlechs próximos.

### LABURPENA

Zistan hartutako jalkinaren polen-analisiak, berau aleki-larreez inguratuta zegoela adierazten du. Polen-espeketroak bertan dauden bi harrespiletakoekin (Méatsé 6 eta Méatsé 8) ez dute zer ikusirik, garaikideak ez direlako.

## I PRÉSENTATION

Le cromlech Méatsé 12 est situé dans la région d'Ixtassou, à 716 m d'altitude au col de Méatsé. Deux échantillons issus de cromlechs voisins ont fait l'objet d'une analyse pollinique. Il s'agit de Méatsé 6 (CHAUCHAT, 1987) et Méatsé 8 (MARAMBAT, sous presse). Il était donc intéressant de poursuivre ces analyses par l'étude d'un troisième échantillon prélevé dans le cromlech Méatsé 12, dont la fouille est sous la responsabilité du Dr BLOT.

Cet échantillon provient de la base du cromlech, à 60 cm sous le niveau du toit. La base du coffre étant fermée par un couvercle intact, on peut considérer que l'échantillon est fiable pour une étude palynologique. Une telle étude permet-

tra en conséquence de décrire l'environnement proche du cromlech. L'époque de son édification n'a pu être déterminée, la seule date C14 disponible ayant été effectuée sur du charbon de bois probablement intrusif, recueilli dans la moitié supérieure du coffre.

## II TRAITEMENTS

L'échantillon a été traité par la méthode classique de la liqueur de Thoulet. Après décarbonatation dans l'acide chlorhydrique (HCL 50%), il est mixé et centrifugé dans la liqueur de Thoulet dont la densité est égale à 2. Cette méthode permet une bonne séparation des matières organiques et des matières minérales non détruites par les acides. Le résidu est ensuite acétolysé puis monté entre lame et lamelle et observé au microscope. Les comptages se font au grossissement 40.

\* Archeolabs. 38840 St. Bonnet de Chavagne.

### III RÉSULTATS

L'échantillon est suffisamment riche en pollens pour autoriser une interprétation paléoécologique. Environ 200 pollens ont été décomptés.

Les cortèges polliniques comportent une majorité de pollens d'herbacées (NAP=75%) dont l'abondance est due aux plantes de prairies, graminées (33%), plantain (23%) et aux renonculacées (11 %). La présence des urticacées (2%) et de quelques ombellifères sont le reflet d'activités humaines localisées autour du cromlech. Les cichoriées et les composées tubuliflores indiquent l'existence de pâturages. Les centaurees, plantes messicoles, sont sporadiques (<1 %). Les Caryophyllacées, les éricacées, les labiées, accompagnent en quantité réduite ces plantes. Les renonculacées attestent une humidité ambiante. Le couvert arboré est peu diversifié et réduit (AP=25%). Les éléments forestiers, tels le chêne (1 %) et le hêtre (2%), sont rares. Ils traduisent soit des boisements éloignés du site soit une faible représentation à proximité du site. Le noisetier (16%), essence de reboisement et de lisière de forêt, domine l'ensemble. L'aulne (6%) et le saule sont favorisés dans les lieux humides.

### IV INTERPRÉTATION

La construction du cromlech s'est effectuée dans un paysage déboisé. Les espaces ouverts sont occupés par des prairies à graminées dont les fréquences élevées attesteraient la proximité. Les traces de cultures ne sont pas notées près du site.

Des zones importantes semblent également en cours de reconquête forestière par des essences colonisatrices comme le noisetier.

Pour tenter de préciser l'âge de l'échantillon analysé et sa position chronologique vis-à-vis des autres monuments du col de Méatsé, une comparaison avec les associations végétales déjà reconnues dans les deux cromlechs, Méatsé 6 et Méatsé 8, s'impose. Les fréquences des principales essences déterminées figurent dans le tableau ci-dessous.

### COMMENTAIRES

Le tableau indique que les pourcentages d'arbres de l'échantillon issu de Méatsé 12 (AP=25%) sont plus proches de ceux de Méatsé 8 (AP=30%) que de Méatsé 6 (AP=72%). Le hêtre y est toutefois moins important et le noisetier plus abondant. Les taux du chêne sont assez faibles dans les deux échantillons. Les fréquences des graminées diffèrent nettement entre Méatsé 12 et Méatsé 8 qui comporte surtout des éricacées (*Calluna* et *Erica*, 40%). Les cortèges polliniques de ces deux échantillons ne sont donc pas synchrones. Ils ne sont pas non plus contemporains de ceux de Méatsé 6.

Dans ce contexte, seules les fréquences du hêtre permettraient de proposer une date pour l'échantillon. L'extension de cette essence, associée à des pourcentages faibles (1 % ou 2%), est en effet datée aux environs de 3000 BP sur le versant sud du Pays Basque (PEÑALBA, 1989). Sur le littoral, au Moura, sa régression, caractérisée éga-

	<b>Meatsé 6 (CHAUCHAT, 1987)</b>	<b>Méatsé 8 (MARAMBAT L, sous presse)</b>	<b>Méatsé 12 (MARAMBATL.)</b>
Hêtre	25%	15%	2%
Sapin	5%	absent	absent
Noisetier	9%	4%	16%
Chêne	12%	5%	1%
Graminées	% inconnu	12%	33%
Ericacées	% inconnu	40%	1%
Pollens arboréens (% AP)	72%	30%	25%
Age absolu		2960±50 BP (cal 1313-1004 BC) (GIF 9753)	
Age supposé	Subboréal ou Subatlantique		Non contemporain de Méatsé 8 et de Méatsé 6

lement par de faibles fréquences, est postérieure à 2500 BP (REILLE, 1993). Ces données fournissent des points de repère qui permettent de situer les spectres polliniques issus de Méatsé 12 dans le Subboréal ou le Subatlantique. Toutefois, elles sont établies dans des secteurs trop éloignés du site ou d'écologie différente, telle la zone littorale, pour pouvoir être exploitées de façon plus précise dans le contexte du site. En conséquence, les associations polliniques de Méatsé 12 peuvent être plus jeunes ou plus anciennes que celles de Méatsé 6 et de Méatsé 8. En l'absence d'une séquence régionale de référence continue et datée, établie en tourbière, qui préciserait les modalités des variations de la courbe du hêtre, l'étude palynologique ne permet pas de proposer un ordre chronologique entre ces trois monuments.

## V CONCLUSIONS

Les spectres polliniques issus de ce cromlech sont différents de ceux qui proviennent des monuments proches. On peut alors envisager que la construction de ce monument n'est pas contemporaine de l'édification des deux autres.

## BIBLIOGRAPHIE

CHAUCHAT, C.

- 1987 Analyse palynologique du sédiment de l'une des cistes de la nécropole du col de Méatsé (Itxassou). *Bulletin du Musée basque*, n° 115, tome 1, p. 19-20.

MARAMBAT, L.

- (sous presse) Analyse palynologique du sédiment provenant de la ciste du cromlech Méatsé 8 (Pays Basque Nord). *Munibe*.

PEÑALBA, M.C.

- 1989 *Dynamique de végétation Tardiglaciaire et Holocène du centre-Nord de l'Espagne d'après l'analyse pollinique*. Thèse Université Aix-Marseille III, 169 p.

REILLE, M.

- 1993 L'interface Tardiglaciaire-Holocène dans un site du littoral atlantique sud-européen: le Moura (Pyrénées-Atlantiques, France). *C.R. Acad. Sci.*, Paris, III, 4, sous presse.